



## **Procès-verbal de L'Assemblée Bourgeoisiale de Conthey du 18 juin 2024**

- Présidence** : M. Christophe Germanier
- Présences** : 13 personnes  
Excusés : Bertrand Antonin et Dany Jollien
- Ordre du jour** :
1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée
  2. Compte 2023 de la Bourgeoisie :
    - Présentation des comptes
    - Rapport de la Commission bourgeoisiale
    - Rapport de l'organe de révision
    - Approbation des comptes 2023
  3. Divers
    - Nouvelle Constitution
    - Achat d'immeubles situés à la Rue Lombarde 5 et 7
    - Forêts

A 18h45, en présence de 13 Bourgeoises et Bourgeois, le Président ouvre l'assemblée et donne lecture de l'ordre du jour. Il salue plus particulièrement les membres de la Commission bourgeoisiale, les représentants de l'Exécutif, l'Administration, ainsi que la représentante de l'organe de révision.

M. Guillaume Papilloud est désigné comme scrutateur de la présente séance.

## **1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée**

La Secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée du 12 décembre 2023, qui n'appelle aucune remarque et qui est approuvé à l'unanimité.

## **2. Compte 2023 de la Bourgeoisie**

### **2.1. Présentation des comptes par le Président**

Le résultat du compte de fonctionnement 2023 affiche un excédent de revenus de Fr. 133'018 et une marge d'autofinancement de Fr. 186'018. Un investissement net de Fr. 62'274 a été réalisé, soit une réduction de Fr. 130'226 par rapport au montant prévu au budget.

Ainsi, la fortune de la Bourgeoisie, qui se montait à CHF 1'152'232 au 01.01.2023 passe à CHF 1'285'250 au 31.12.2023.

Par conséquent, au vu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial prie l'assemblée bourgeoisiale d'approuver les comptes 2023.

### **2.2. Rapport de la Commission bourgeoisiale**

Le rapporteur de la Commission, M. Guillaume Papilloud, donne lecture du rapport de la Commission, qui ne relève aucune remarque au sujet des comptes 2023 et les accepte tels que présentés.

### **2.3. Rapport de l'organe de révision**

Mme Christelle Coudray, directrice associée de la société PKF Fiduciaire SA, organe de révision, confirme que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes aux prescriptions légales et aux règlements.

La Bourgeoisie de Conthey est en mesure de faire face à ses engagements et il est ainsi proposé à l'assemblée d'approuver les comptes 2023 de la Bourgeoisie.

### **2.4. Approbation des comptes 2023**

L'assemblée approuve les comptes 2023 de la Bourgeoisie de Conthey à l'unanimité.

## **3. Divers**

### **3.1. Nouvelle Constitution**

Le Président rappelle que la non-entrée en vigueur de la nouvelle Constitution n'entraîne aucun changement pour la Bourgeoisie. Le Conseil municipal continue ainsi de jouer son rôle de Conseil bourgeoisial.

### **3.2. Achat d'immeubles situés à la Rue Lombarde 5 et 7**

Le Président rappelle qu'en date du 26 mars 2024, le Conseil général a accédé à la demande de la Bourgeoisie pour le cautionnement d'un montant de CHF 2'100'000.-, permettant ainsi à la Bourgeoisie de devenir propriétaire des deux immeubles susmentionnés.

### **3.3. Forêts**

Yann Thiessoz annonce l'engagement d'un nouvel apprenti CFC et précise que des projets sont à l'étude pour améliorer les conditions des locaux du Service forestier. L'ensemble de la Bourgeoisie transmet ses remerciements au Service forestier.

Le Président remercie les divers participants.

La prochaine assemblée se déroulera le 10 décembre 2024.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h10.

Conthey, le 18 juin 2024

**Le Président : Christophe Germanier**



**La Secrétaire : Laure Heger**

